



CLUB DIALLO TELLI

Pour L'Afrique : Solidarité et Progrès

LA LETTRE du CLUB n° 3

Avril / Mai. 2008

Le mot du Président

Adieu, Monsieur Césaire

Notre grand bien Aimé s'en est allé « debout », comme son personnage Chaka, accompagné lors de ses obsèques mémorables par toute sa famille Martiniquaise et tout son peuple Antillais, Français, Africains, Américains, Européens, nègres, ou pas qui rêvent d'un monde juste aux droits universels.

Ignoré, boycotté en métropole pendant des décennies, la mort du grand poète a été l'occasion pour beaucoup de découvrir l'œuvre et la pensée du chantre de la négritude. Il en est ainsi hélas, le règne du héros commence à sa mort !

Ceux qui comme nous ont eu la chance d'étudier les textes d'Aimé Césaire dès notre plus tendre enfance, savons que comme Gandhi, sa revendication est mondiale : « ma voix sera la voix des sans voix ». Comme son ami Senghor, au projet d'aliénation colonial, il préfère l'enracinement dans ses valeurs et l'ouverture au monde. Comme Martin Luther King, son rêve est universel : au jeune martiniquais qui lui demandait que faire pour connaître ses racines, il répondait : lisez tout ce qui vous concerne, tout ce qui est universel !

Assurément il y aura un après Césaire en France !

À l'heure où l'Amérique s'interroge sur son futur président, il nous semble que ces valeurs universelles sont celles du candidat Barack OBAMA, tant dans son message que de part ses origines. En effet, pour lui, plus encore que Césaire et Senghor, enracinement signifie l'ouverture vers trois continents au moins.

Le monde a besoin d'une vision globale et non plus uniquement des projets issus de la fin de la dernière mondiale. Le monde a besoin aujourd'hui d'Hommes qui incarnent, comme Barack OBAMA, un trait d'union entre les peuples, les continents et les religions.

Alphonse BOYE
Président du Club Diallo Telli



France : De l'Utilité d'amplifier les avantages Fiscaux liés aux projets de co-développement pour atteindre les objectifs fixés en matière d'immigration provenant des pays du Sud.

Maka THIAM
Membre du Club Diallo Telli

Le 11 septembre 2007, Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, Brice Hortefeux, Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement (à noter que co-développement est devenu depuis mars 2008 le développement solidaire), et Charles Milhaud, Président du Groupe Caisse d'Épargne, ont signé le premier partenariat entre l'État et la Caisse d'Épargne pour la commercialisation des comptes épargne co-développement, destinés aux populations étrangères vivant en France. La Caisse d'Épargne étant ainsi le premier établissement bancaire à être habilitée, par convention avec l'État, à ouvrir de tels comptes.

Le compte épargne co-développement propose aux personnes ayant la nationalité d'un pays en voie de développement, et vivant en France, de pouvoir épargner en bénéficiant d'un avantage fiscal dès lors que les sommes sont réinvesties dans le pays d'origine.

L'objectif de ces comptes est en effet de favoriser la constitution d'une épargne par les personnes concernées, tout en apportant une aide dans un projet de développement dans leur pays d'origine. C'est dans cette optique que le compte est assorti d'un accompagnement fiscal dès lors que les retraits contribuent directement au financement d'opérations concourant au développement économique du pays.

Ce premier partenariat est très louable, mais il nous paraît insuffisant pour atteindre l'objectif d'un développement qui permettra aux pays du Sud de créer des emplois s'il ne permet pas de financer des investissements productifs.

Car aujourd'hui l'essentiel de l'épargne des migrants (notamment africains) est investie dans les pays d'origine dans des projets immobiliers qui ne sont pas les plus générateurs d'emplois stables et pérennes.

Il faudrait donc mettre en place un mécanisme qui permettra de canaliser cette épargne afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de création d'emploi qui permettra de réduire significativement le nombre de candidats à l'immigration vers les pays du Nord.

Il serait par exemple intéressant de promouvoir l'idée que les entreprises françaises qui aujourd'hui, grâce à la mondialisation, sous-traitent des tâches à faible valeur ajoutée dans des pays à faible coût de main-d'œuvre puissent également bénéficier d'avantages fiscaux liés à cette sous-traitance.

D'autant plus que cela n'aurait aucun impact sur l'emploi en France, car ce mécanisme serait limité aux tâches à faible valeur ajoutée qui ne correspondent plus aujourd'hui aux emplois recherchés par la majorité des citoyens français et qui sont aujourd'hui en grande partie délocalisés dans des pays qui ne sont pas les premiers fournisseurs de migrants à la France.

Il est souhaitable que soit mise en place une procédure de référencement des entreprises sous-traitantes installées dans ces pays et ayant fait leurs preuves pour ce qui est de la qualité de leur savoir-faire. Ceci permettrait de créer un lien direct entre d'une part, l'épargne des migrants installés en France laquelle concourrait au financement, au démarrage et au développement et d'autre part, les entreprises françaises qui délocalisent déjà certaines tâches à faible valeur ajoutée. Ces dernières bénéficieraient ainsi de réduction de leurs coûts en participant directement à la réalisation de l'objectif d'un maintien plus important des populations candidates à l'immigration dans leurs pays d'origine.

Ce type de dispositif permettrait de ne pas tomber dans l'éternel problème des politiques d'aide au développement qui commencent toujours par des annonces tonitruantes et finissent souvent par une absence de changement concrets dans la vie des populations qui sont sensées bénéficier en dernier ressort de ces aides. Cela aura en plus l'avantage de développer des compétences locales et de dynamiser les secteurs de la formation et de l'éducation qui restent des priorités pour les Pays de Sud.



Le retour sur investissement en capital humain en Afrique.

Auteur : MOUKETO François, secrétaire général de l'association ARICHA, Association pour le Retour sur investissement en Capital Humain.

Bien que les statistiques ethniques soient strictement prohibées par la République, chacun sait qu'il existe aujourd'hui en France une diaspora africaine relativement importante au sein de laquelle il n'est pas rare de trouver de nombreux diplômés dans des domaines divers et variés : médecins, avocats, ingénieurs, docteurs *es* Droit, Sciences économiques, sociologie, etc. Certains de ces diplômés sont mêmes aujourd'hui Cadres dans les trois fonctions publiques françaises (État, Collectivités territoriales, hospitalière).

La plupart de ces personnes sont nées en Afrique, y ont fait une grande partie de leur scolarité avant d'émigrer en France. Le financement de leur formation initiale a été assumé par leur famille et parfois par les États de leur pays d'origine qui, tous, on s'en doute, l'on fait parce qu'ils attendaient un retour sur cet investissement en capital humain.

Or, nombreux sont les cadres africains, élites de leur pays d'origine, qui vivent et travaillent aujourd'hui en Europe en général et en France en particulier, si bien que dans certains cas on en arrive même à des aberrations. On parle par exemple des médecins béninois qui seraient plus nombreux en France qu'au Bénin !

Deux questions paraissent donc importantes à se poser ici :

1 – pourquoi les cadres africains, formés en principe pour travailler et développer l'Afrique travaillent-ils au contraire pour d'autres continents ?

2 – Comment faire pour les inciter à retourner définitivement travailler en Afrique ou à défaut, comment faire en sorte que ces cadres partagent leurs compétences avec le continent qui les a vu naître et leur a donné la formation de base ?

Telles sont les problématiques majeures auxquelles doivent répondre tous les acteurs du développement en Afrique (États africains, ONG, etc.).

Sans donner de réponses exhaustives à ces interrogations, concernant la première question, l'on peut dire que les raisons qui poussent les africains à s'exiler sont diverses et variées : persécutions

diverses, guerres civiles à répétition, atrophie du marché de l'emploi, corruption, famines, inexistence de système de soins de santé, pesanteurs sociales ou sociologiques de plus en plus lourdes à supporter, etc.

La réponse à la question de savoir comment faire pour inciter les cadres africains à retourner définitivement travailler en Afrique est politique. Elle incombe conjointement aux États africains et aux gouvernements des pays où ils sont installés, dans la perspective du co-développement. Quant à savoir comment faire en sorte que ces cadres partagent leurs compétences avec le continent qui les a vu naître et leur a donné la formation de base, c'est l'objet même d'une association née récemment, le 6 octobre 2007, dénommée « **Association pour le Retour sur Investissement en Capital humain en Afrique** » (ARICHA).

Cette association, comme son nom l'indique vise, entre autres, à mettre à la disposition des pays d'Afrique l'expertise de ses membres, tous fonctionnaires des administrations européennes et plus particulièrement françaises.

L'une des convictions forte d'ARICHA est qu'il n'y a pas de développement sans élite(s) et à ce titre, l'Afrique, comme tous les autres continents qui se sont développés, ne peut se passer durablement de ses cadres naturels si elle veut sortir du sous-développement qui la ronge progressivement.

Site Internet : www.aricha.org e-mail : ca_aricha@aricha.org



Lettre à un vivant : CÉSAIRE dans la République

Marcel LAFONTAINE.
Membre du Club DIALLO TELLI

Je t'ai connu comme beaucoup autres sur les bancs de mon collège de Dakar et, certainement comme d'autres, pas suffisamment. Et oui, tu n'es pas dans les manuels de ton pays. Je connaissais déjà ton ami Senghor avec qui tu as forgé le mot nègre et surtout la fierté de le porter.

Mais quelle surprise lorsque je suis parti dans le sens inverse au tien de voir que le débat que tu posais il y a plus de 70 ans est encore aujourd'hui celui qui secoue la France.

Eh oui, le parlement a voté une loi sur les bienfaits de la colonisation, les banlieues ont ressorti des frustrations que tu aurais voulu dépasser.

Mais plus que ça, et pire encore, aucun des dirigeants du CAC40 n'est de cette couleur, celle des pharaons d'Égypte. Et, certainement, il faudrait descendre assez loin dans la liste des « top managers » pour en trouver. Les nègres sortis des grandes écoles subissent le « plafond de verre » qui n'est pas d'une belle hauteur et j'en passe.

Et l'Afrique, terre maternelle que tu as découverte sur le tard, que devient elle? La majorité des pays y sont dirigés par des chefs d'État qui ne sont pas parvenus au pouvoir de façon démocratique et qui s'y maintiennent par des numéros de haute voltige de plus en plus élaborés. Le peuple y a faim et il le crie de plus en plus fort. Faim de pain, mais aussi et surtout de justice sociale, de démocratie, de partage équitable des difficultés des pays.

70 ans. Deux générations qui auraient dû, qui auraient pu porter haut le flambeau de la négritude. L'ont elles fait dans le sens et avec les valeurs que vous aviez mis dans ce mot : altruisme au service de son peuple, désintéressement dans les combats menés, recherche effrénée du savoir universel pour jouer le jeu comme aurait dit le seul vrai nègre du panthéon ?

Il existe cependant une lueur d'espoir qui vient de ceux qui comme toi ont vécu les affres de la douleur charnelle du détachement à la terre nourricière.

Dis moi grand-père, à l'heure où ils débattront pour diviniser ton corps, n'as tu pas envie de leur hurler : laissez plus simplement mon esprit entrer dans la RÉPUBLIQUE.

Agenda 2007/ 2008 du Club Diallo Telli

10/05/2008 : Réunion Plénière - Hôtel Amarante Paris 17^{ème}

19/05/2008 : Rencontre avec Cheich Modibo DIARRA :
« le leadership en Afrique »

Juin 2008 : Dîner autour d'une personnalité

12/07/2008 : Réunion Plénière - Hôtel Amarante Paris 17^{ème}

13/09/2008 : Assemblée Générale du Club

Contact Club Diallo Telli

infos@club-diallo-telli.net

Membres du Comité d'honneur

Jean-Paul Cluzel
Président de Radio France

Charles Konan Bany
Ancien Premier Ministre de Côte d'Ivoire,
Ancien Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats d'Afrique de l'Ouest

Emile Derlin Zinsou
Ancien Président du Bénin

Albert Bourgi
Professeur de Droit

Mustapha NIASSE
Ancien Premier Ministre du Sénégal